



Réseau vignobles et cépages rares

A13

Action

Mise en place d'une vigne conservatoire

Points forts

- Première réalisation concrète du projet associatif.
- Aspect « vitrine » de la plantation : vigne en terrasse et en coteau, sous le village de Genilac.
- Investissement des propriétaires de la parcelle au sein de l'association.

Calendrier

- 1 an de l'idée au projet.
- 1 an du projet à la réalisation.

Contexte :

Dans la période qui a précédé le phylloxéra, il existait une grande diversité de cépages dans le vignoble des coteaux du Gier (Loire et Rhône) dont certains très locaux. Ces derniers sont aujourd'hui en voie de disparition alors qu'ils apportaient une typicité particulière aux vins du secteur.

Objectif :

- **conserver localement la ressource et la diversité génétiques** des vieux cépages, qui risquent de disparaître à terme,
- **communiquer vis à vis du grand public sur les vins au travers de leur identité** ainsi que sur l'intérêt de maintenir la diversité génétique.

Public ciblé :

Professionnels et Grand Public pour les sensibiliser à l'importance du maintien de la diversité génétique.

Contenu :

Plantation d'une parcelle conservatoire de près de 750 pieds de vigne, représentant 17 cépages différents le 12 mai 2008 et installation d'un panneau signalétique.

Le chantier de plantation a duré la journée à une dizaine de personnes.

Coût :

- 4 494 € d'investissement dont :
- préparation du sol : 1 723 €
 - achats des plants : 1 006 €
 - échelas (piquets) : 1 472 €
 - panneau signalétique : 293 €

Les frais d'entretien (main d'œuvre, produits de traitements...) ne sont pas comptabilisés.

Financement :

Fonds propres

Coordonnées :

Association pour la Restauration et le Développement du Vignoble des coteaux du Gier (ARDVCG),
www.les-coteaux-du-gier.fr - ardvcg.asso@voila.fr
 2 rue Pierre Mussieux 42800 Tartaras - Tél. : 04 77 75 91 20
 Anne Déplaude

RhôneAlpes

